



**Source :** Stella-Jones Inc.

**Personnes-**

**ressources :** **George T. Labelle, C.A.**  
Premier vice-président et chef des finances  
Tél. : 514-934-8665  
glabelle@stella-jones.com

**Martin Goulet, CFA**  
**MaisonBrison**  
Tél. : 514-731-0000  
martin@maisonbrison.com

---

## **Stella-Jones conclut l'acquisition de Tangent Rail Corporation**

### **Augmentation de l'offre à l'industrie ferroviaire américaine et de la portée géographique**

**Montréal, le 1<sup>er</sup> avril 2010** – Stella-Jones Inc. (TSX: SJ) (ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui qu'elle a conclu l'acquisition de la société Tangent Rail Corporation (« Tangent »), un fournisseur de services de chaîne d'approvisionnement en matière de traverses de bois destinées à l'industrie ferroviaire. Cette acquisition accroît les capacités de Stella-Jones dans le marché des traverses de chemin de fer aux États-Unis et procure à la Société des activités de distillation de goudron de houille. L'infrastructure nord-américaine de traitement du bois de Stella-Jones compte désormais 19 installations, dont 11 sont situées aux États-Unis.

Tangent fournit des produits de bois traité à l'industrie ferroviaire, principalement des traverses de chemin de fer, par l'entremise d'installations situées à Warrior, dans l'Alabama, Terre Haute et Winslow, dans l'Indiana, Alexandria, en Louisiane, et McAlisterville, en Pennsylvanie. Le produit de préservation du bois, la créosote, est fabriqué dans ses distilleries de Terre Haute, dans l'Indiana et de Memphis, au Tennessee. Les solutions de cycle de vie, qui consistent en la cueillette et la disposition des traverses, sont prises en charge par trois installations situées dans l'Alabama, au Minnesota et en Caroline du Nord.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, les ventes de Tangent ont atteint environ 178,0 millions de dollars US et son bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») environ 28,0 millions de dollars US. Le prix d'achat s'est élevé à environ à 165,0 millions de dollars US, sous réserve de rajustements après clôture.

Le financement de la transaction provient d'un placement privé de reçus de souscriptions pour une contrepartie totale de 80 050 000 \$, conclu avec succès le 15 mars 2010, ainsi que de l'émission au Fonds de solidarité FTQ d'une débenture de 25 000 000 \$ US, d'une augmentation des facilités de crédit d'exploitation existantes et de l'ajout d'une facilité à terme de 40 000 000 \$ US conclue avec succès le 24 mars 2010. Les reçus de souscription seront échangés à la fermeture des affaires, aujourd'hui, le 1er avril 2010, contre des actions ordinaires du capital social de la Société à raison d'une action ordinaire par reçu de souscription. Les détenteurs de reçus de souscription n'ont pas besoin de prendre de mesures particulières afin d'obtenir les actions ordinaires auxquelles ils ont droit. Les reçus de souscription ayant été vendus par voie d'un placement privé, ces actions ordinaires seront soumises à des restrictions réglementaires de revente jusqu'au 16 juillet 2010.

« Tangent s'est bâtie une réputation d'excellence sur la base d'une culture d'entreprise identique à la nôtre, » a déclaré Brian McManus, président et chef de la direction de Stella-Jones. « Cette acquisition stratégique renforce notre position comme deuxième plus important fournisseur de traverses de chemin de fer en Amérique du Nord et rehausse encore davantage l'offre de produits et service de Stella-Jones. Nous anticipons que la transaction produira des synergies appréciables et contribuera immédiatement aux bénéfices. »

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de quelque titre que ce soit. Les titres auxquels il est fait référence dans ce communiqué de presse n'ont pas été et ne seront pas inscrits aux termes de la Securities Act of 1933 des États-Unis, en sa version modifiée, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis, à moins que les titres ne fassent l'objet d'une dispense des exigences d'inscription de la Securities Act of 1933 des États-Unis ou dans le cadre d'une opération qui n'est pas assujettie à ces exigences.

### **MESURE NON CONFORME AUX PCGR**

Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») n'est pas une mesure financière reconnue en vertu des principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, et il est possible qu'elle ne puisse pas être comparée à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés ouvertes. La direction considère qu'il s'agit d'information utile pour les actionnaires avertis désirant évaluer la capacité de la Société à générer des fonds.

### **À PROPOS DE STELLA-JONES**

Stella-Jones Inc. (TSX : SJ) est un chef de file nord-américain dans la production et la commercialisation de produits industriels en bois traité sous pression. La Société se spécialise dans la fabrication de traverses de chemin de fer et de poutres employées par les sociétés ferroviaires ainsi que de poteaux en bois destinés aux entreprises de services publics dans le domaine de l'électricité et des télécommunications. La Société offre également des produits de bois d'œuvre traité et des services personnalisés aux détaillants et aux grossistes en vue d'applications résidentielles extérieures. Ses autres produits comprennent les pilotis pour constructions maritimes, les pieux pour les fondations, le bois de construction, les glissières de sécurité pour les autoroutes et du bois traité pour les ponts. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Exception faite de l'information historique, ce communiqué de presse peut contenir des assertions prospectives en ce qui a trait au rendement futur de la Société. Fondées sur le jugement légitime qu'exerce la direction en évaluant les éventualités, ces assertions comportent certains risques et incertitudes. Parmi les facteurs susceptibles de causer un écart dans les résultats figurent, entre autres, toute variation dans les résultats financiers trimestriels, toute évolution de la demande pour les produits et services de la société, toute incidence de la concurrence sur les prix et sur le marché en général, la capacité de la Société à se procurer les capitaux nécessaires à la réalisation d'acquisitions, ainsi que tout éventuel revers qui pourrait affecter la conjoncture économique. Par conséquent, le lecteur est avisé qu'un écart pourrait survenir entre les résultats effectifs et les résultats prévisionnels.

**CE COMMUNIQUÉ NE PEUT ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE PRESSE AMÉRICAINES NI DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS.**

-30-

<b>SIÈGE SOCIAL</b> 3100, boul. de la Côte-Vertu Bureau 300 Saint-Laurent (Québec) H4R 2J8 Tél. : (514) 934-8666 Télé. : (514) 934-5327	<b>COTATION EN BOURSE</b> Bourse de Toronto Symbole boursier (TSX) : SJ  <b>AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES</b> Services aux investisseurs Computershare inc.	<b>RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS</b> George Labelle Premier vice-président et chef des finances Tél. : (514) 934-8665 Télé. : (514) 934-5327 glabelle@stella-jones.com
---	--	---